

**Conseil municipal | Séance du 16 avril 2026**

## **Extrait du registre des délibérations**

**Délibération n°2026-04-16-12 | Commission communale des impôts directs (CCID) - Proposition de Commissaires titulaires et suppléants à la Direction départementale des finances publiques**  
**Sur le rapport de Monsieur Joachim Moyse**

Nombre de conseiller·es en exercice : 35

Nombre de conseiller·es présent·es à l'ouverture de la séance : 29

Date de convocation : 10 avril 2026

L'An deux mille vingt-six, le 16 avril, à 18h30, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Joachim Moyse, Maire.

**Etaient présent·es :**

Monsieur Joachim Moyse, Madame Anne-Emilie Ravache, Monsieur Pascal Le Cousin, Madame Léa Pawelski, Madame Murielle Mour, Monsieur David Fontaine, Madame Nicole Auvray, Monsieur Didier Quint, Madame Catherine Olivier, Monsieur Gabriel Moba M'Builu, Monsieur Ahmed Akkari, Monsieur Mohammed Karabila, Madame Marie-Pierre Rodriguez, Madame Florence Boucard, Madame Raja Abidi, Monsieur José Gonçalves, Monsieur Meziane Khaldi, Madame Laëtitia Le Behec, Monsieur Mathieu Vilela, Madame Aube Grandfond-Cassius, Madame Agathe Petit, Madame Carolanne Langlois, Monsieur Johan Quérue, Madame Alia Cheikh, Monsieur Abdulaziz Erden, Madame Laetitia Dos Santos, Monsieur Kotchy Degbeu, Madame Noura Hamiche, Monsieur Hubert Wulfranc.

**Etaient excusé·es avec pouvoir :**

Monsieur Francis Schilliger donne pouvoir à Madame Carolanne Langlois, Monsieur Edouard Bénard donne pouvoir à Monsieur Hubert Wulfranc, Madame Najia Hasna donne pouvoir à Madame Murielle Mour, Monsieur Grégory Leconte donne pouvoir à Monsieur David Fontaine, Madame Khadija Berraho donne pouvoir à Madame Laëtitia Le Behec, Monsieur Robin Durand donne pouvoir à Monsieur Pascal Le Cousin.

**Secrétaire de séance :**

Madame Anne-Emilie Ravache

**Exposé des motifs :**

Dans chaque commune, il est institué une commission communale des impôts directs composée de sept membres : le maire ou l'adjoint délégué, président, et six commissaires.

Dans les communes de plus de 2 000 habitants, le nombre de commissaires siégeant à la commission communale des impôts directs ainsi que celui de leurs suppléants est porté de six à huit.

La durée du mandat des membres de la Commission communale est la même que celle du mandat du Conseil municipal.

Leur nomination a lieu dans les deux mois qui suivent le renouvellement général des conseils municipaux.

Les commissaires ainsi que leurs suppléants en nombre égal sont désignés par la directrice départementale des finances publiques, sur une liste de contribuables, en nombre double, dressée par le Conseil municipal.

Les commissaires doivent :

- Etre de nationalité française ou ressortissant d'un Etat membre de l'Union européenne,
- Etre âgés de 18 ans révolus,
- Jouir de leurs droits civils,
- Etre inscrits aux rôles des impositions directes locales dans la commune,
- Etre familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission.

La désignation des commissaires et de leurs suppléants est effectuée de manière que les personnes respectivement imposées à la taxe foncière et à la cotisation foncière des entreprises soient équitablement représentées.

**Compte-tenu de ces éléments d'informations, il est proposé d'adopter la délibération suivante :**

Le Conseil municipal,

**Vu :**

- Le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L2121-33,
- L'article 1650 du Code général des impôts,

**Considérant :**

- Qu'il convient de fixer une liste de 32 noms parmi lesquels Madame la directrice départementale des finances publiques désignera 8 commissaires titulaires et 8 suppléants qui composeront la Commission communale des impôts directs.

**Décide :**

- De désigner les commissaires ci-dessous énoncés qui seront proposés à Madame la directrice départementale des finances publiques.
  - Patrick Luciano
  - Céline Mulot
  - Claude Soloy
  - Jérôme Joron

- Marie-Agnès Lallier
- Pascale Mirey
- Gaspard Cassius
- Jonathan Thirel
- Catherine Paccioni
- Michel Clée
- Emilie Merouani
- Sarah Lacheray
- Dominique Grévrard
- Serge Gouet
- Bernard Olivier
- Francine Goyer
- Natacha Bidaux
- Daniel Vézie
- Serge Harel
- Brigitte Duval
- Florence Cornillot
- Mathéo Mulot
- Catherine Schilliger
- Alain Moison
- Geneviève Bidaux
- Jean-Pierre Mirey
- Philippe Ressencourt
- Christelle Jego
- Jacques Dutheil
- Maria Lourenço
- Christine Le Cousin
- Slimani Achour

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte à l'Unanimité la délibération, par 35 votes pour.

Pour extrait conforme

Monsieur Joachim Moyse

Madame Anne-Emilie Ravache

Maire

Secrétaire de séance

Accusé certifié exécutoire

Réception en préfecture : 17/04/2026

Identifiant de télétransmission : 76-217605757-20260416-lmc142972-DE-1-1

Affiché ou notifié le 20 avril 2026